

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **Plaine d'Ansot**

## **Un plan de gestion 2025-2035 voté en faveur de la protection de la biodiversité et des zones humides**

**La Plaine d'Ansot, un espace naturel de 100 hectares, est un véritable sanctuaire géré par la Ville de Bayonne depuis 2005, et constitue un espace naturel remarquable, situé en rive droite de la Nive, au sein de l'ensemble plus vaste des Barthes de la Nive. Depuis 2006, trois plans de gestion se sont succédé permettant de structurer l'offre pédagogique, améliorer les connaissances naturalistes et les enjeux de gestion des zones humides ou aménager des continuités écologiques entre la Nive et les barthes... Ce Plan de gestion, véritable schéma directeur de la Biodiversité, voté à l'unanimité en séance par les élus le 5 juin dernier, consiste notamment en l'élargissement du périmètre d'étude, la poursuite des aménagements écologiques et du suivi des effets de la gestion sur les milieux naturels, et le renforcement de la sensibilisation autour de la richesse écologique des zones humides. En parallèle, la Ville de Bayonne mène une démarche pour l'obtention du statut de Réserve naturelle nationale pour ses barthes.**

Cet espace de conservation de la biodiversité est un lieu d'échange, de sensibilisation et de partage, situé à proximité du centre ancien. Un lieu essentiel à la fois de préservation de la biodiversité, de promenade et d'espace naturel absolument exceptionnel au cœur de ce territoire. La plaine d'Ansot bénéficie de multiples reconnaissances : classement en Espace Naturel Sensible par le Département des Pyrénées-Atlantiques, intégration au réseau Natura 2000, sécurisation foncière par la Communauté d'agglomération Pays Basque, et gestion confiée au service Patrimoine Naturel et Biodiversité de la Ville de Bayonne.

Le plan de gestion 2025-2035, est un document structurant la gestion des barthes et l'avenir de la partie aval du bassin versant de la Nive Maritime, pour les 10 prochaines années. Dotés de plus de 120 actions concrètes permettant notamment de poursuivre la structuration de la plaine d'Ansot, la préservation des habitats naturels, la conservation des collections (Bayonne collections de référence pour le Museum national d'histoire naturelle), les animations scolaires et grand public pour sensibiliser à la préservation des milieux et des espèces comme l'anguille européenne, le vison d'Europe, la loutre, mais également plusieurs oiseaux comme le phragmite aquatique, la gorge bleue à miroir, le héron ...

*« Une véritable feuille de route pour notre ville, et pour l'avenir des zones humides de la Nive, les préserver, les restaurer pour les générations futures », a souligné Lionel Sévilla, conseiller municipal délégué au Patrimoine naturel et biodiversité.*